



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

## Commission des institutions

### Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 8 – Loi modifiant la Loi sur la sécurité civile concernant l'assistance financière

Procès-verbal de la séance du 21 février 2019

Dépôt à l'Assemblée nationale :  
n° 393-20190226

---

2019

## TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU JEUDI 21 FÉVRIER 2019.....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES .....	2
AUDITIONS .....	2

### ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Séance du jeudi 21 février 2019

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 8 – Loi modifiant la Loi sur la sécurité civile concernant l’assistance financière (Ordre de l’Assemblée le 14 février 2019)

Membres présents :

M. Bachand (Richmond), président

M<sup>me</sup> Blais (Abitibi-Ouest) en remplacement de M<sup>me</sup> Lecours (Les Plaines)

M<sup>me</sup> Dorion (Taschereau) en remplacement de M. Fontecilla (Laurier-Dorion)

M. Girard (Lac-Saint-Jean) en remplacement de M<sup>me</sup> Lachance (Bellechasse)

M<sup>me</sup> Guilbault (Louis-Hébert), ministre de la Sécurité publique

M. Lafrenière (Vachon)

M. Lamothe (Ungava)

M. Lemieux (Saint-Jean)

M. Martel (Nicolet-Bécancour)

M<sup>me</sup> Nichols (Vaudreuil) en remplacement de M. Tanguay (LaFontaine)

M. Ouellette (Chomedey)

M<sup>me</sup> Richard (Duplessis), porte-parole du deuxième groupe d’opposition en matière de sécurité publique, en remplacement de M. Bérubé (Matane-Matapédia)

M<sup>me</sup> St-Pierre (Acadie), porte-parole de l’opposition officielle en matière de sécurité publique, en remplacement de M<sup>me</sup> Anglade (Saint-Henri–Saint-Anne)

Témoins (par ordre d’intervention) :

Fédération québécoise des municipalités :

M. Larry Bernier, membre du comité exécutif

M. Pierre Châteauvert, directeur politique

M. Maxime Lavoie-Girard, conseiller politique

Protecteur du citoyen :

M<sup>me</sup> Marie Rinfret, protectrice du citoyen

M. Claude Dussault, vice-protecteur, Services aux citoyens et aux usagers

M<sup>me</sup> Chloé Corneau, déléguée aux enquêtes en administration publique

Croix-Rouge canadienne – Québec :

M. Pascal Mathieu, vice-président

M<sup>me</sup> Claudie Laberge, directrice, Gestion des urgences

M<sup>me</sup> Carole Du Sault, directrice des communications

---

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 12 h 28, M. Bachand (Richmond) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

### **REMARQUES PRÉLIMINAIRES**

M<sup>me</sup> Guilbault (Louis-Hébert), M<sup>me</sup> St-Pierre (Acadie), M<sup>me</sup> Dorion (Taschereau) et M. Ouellette (Chomedey) font des remarques préliminaires.

### **AUDITIONS**

La Commission entend la Fédération québécoise des municipalités.

À 13 h 18, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 h 45.

---

À 15 h 47, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend le Protecteur du citoyen.

À 16 h 32, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Croix-Rouge canadienne – Québec.

M. le président dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 17 h 13, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Carolyne Paquette

\_\_\_\_\_  
André Bachand

CP/sq

Québec, le 21 février 2019

## **ANNEXE I**

### **Personnes et organismes qui ont été entendus**

## **Personnes et organismes qui ont été entendus**

Croix-Rouge canadienne - Québec	004M
Fédération québécoise des municipalités	002M
Protecteur du citoyen	003M

**ANNEXE II**

**Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus**

## **Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus**

Bureau d'assurance du Canada	001M
Union des municipalités du Québec	005M